

## BPU

Rénovation de la piste  
d'athlétisme et repositionnement  
des modules d'athlétisme du  
Stade Marcel CERDAN



PARC ESPACE (Mandataire)



Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 11/06/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20250606-DEC2025\_141-AR

# Ville de Malakoff



## BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

**VERSION 2**

### MARCHÉ DE TRAVAUX

---

**Rénovation de la piste d'athlétisme et  
repositionnement des modules d'athlétisme du  
stade Marcel Cerdan à Malakoff (92)**

---

**Mairie de Malakoff**

Hôtel de ville  
1 Place du 11 Novembre 1918  
CS80031  
92245 Malakoff

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PRIX GENERAUX.....</b>	<b>4</b>
1.1	INSTALLATIONS DE CHANTIER.....	4
1.2	CONSTAT D'HUISSIER - ETAT DES LIEUX.....	4
1.3	IMPLANTATION ET PIQUETAGE.....	5
1.4	ETUDES D'EXECUTION ET DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES.....	5
1.5	PANNEAU D'INFORMATION DE CHANTIER.....	6
1.6	GEODETECTION DES RESEAUX.....	6
	<b>PISTE D'ATHLETISME.....</b>	<b>7</b>
	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES - DEPOSES - DEMOLITIONS .....</b>	<b>7</b>
2.1	DEPOSE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS EXISTANTS .....	7
2.2	DEMOLITION ET EVACUATION DE BETON ARME OU NON ARME EN FONDATION OU EN ELEVATION.....	7
2.3	DEMOLITION ET EVACUATION DE BORDURE ET CANIVEAU DE TOUTE NATURE .....	7
2.4	DEMOLITION ET EVACUATION DE LA ZONE DU LANCER DE POIDS .....	8
2.5	DECAPAGE, EVACUATION ET RECYCLAGE DE LA RESINE SYNTHETIQUE .....	8
2.6	SCIAGE D'ENROBES .....	8
2.7	RABOTAGE ET EVACUATION D'ENROBES SUR 3CM D'EPaisseur MINI .....	8
2.8	DEPOSE ET EVACUATION DE CLOTURE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS MASSIFS.....	9
2.9	DEPOSE ET EVACUATION DE PARE-BALLONS Y COMPRIS FILET .....	9
2.10	DEPOSE ET EVACUATION DE MAIN COURANTE Y COMPRIS MASSIFS.....	9
2.11	DEPOSE ET EVACUATION DE DALLAGE DE TOUTE NATURE .....	9
2.12	DEMOLITION ET EVACUATION DE REVETEMENTS EN ENROBES .....	10
2.13	DEMOLITION ET EVACUATION DE REVETEMENTS EN ENROBES DRAINANTS PERIPHERIQUES (5CM) .....	10
2.14	TRANSFORMATION D'OUVRAGE EN REGARD BORGNE.....	10
2.15	MISE A LA COTE D'OUVRAGE .....	10
<b>3</b>	<b>TERRASSEMENTS GENERAUX - GENIE CIVIL - REVETEMENTS.....</b>	<b>12</b>
3.1	PURGES EN GRAVE NON TRAITEE 0/80.....	12
3.2	REGLAGE ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME .....	12
3.3	FOURNITURE ET POSE DE GEOTEXTILE ANTI-CONTAMINANT .....	12
3.4	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GNT 0/20 .....	12
3.5	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BBSG 0/10 (120KG/M <sup>2</sup> ).....	13
3.6	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BBDR 0/6 (75KG/M <sup>2</sup> ).....	13
3.7	COUCHE D'ACCROCHAGE EN EMULSION DE BITUME.....	13
3.8	FOURNITURE ET POSE DE BORDURE BETON TYPE CR1.....	14
3.9	MICRO-PONCAGE DE 0 A 6 MM .....	14
3.10	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BETON ARME DOSE A 350 KG/M3 POUR OUVRAGES DIVERS.....	14
3.11	ENGAZONNEMENT .....	15
3.12	FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX DE PISTE ET DALOT .....	15
3.13	ESSAIS DE PORTANCE.....	15
<b>4</b>	<b>REVETEMENT SPORTIF .....</b>	<b>17</b>
4.1	REVETEMENT POLYURETHANE <u>IMPERMEABLE</u> SYSTEME BI COUCHE COULE EN PLACE <u>ROUGE</u> .....	17
4.2	REALISATION DES TRACES DE LA PISTE D'ATHLETISME .....	17
4.3	MARQUAGE DE LA PISTE .....	17
<b>5</b>	<b>EQUIPEMENTS SPORTIFS ATHLETISME.....</b>	<b>18</b>
5.1	PLANCHE D'APPEL REVERSIBLE.....	18
5.2	ATELIER DE SAUT A LA PERCHE .....	18
5.3	CREATION D'UN ATELIER DE LANCER DE POIDS (DALLE BETON, CERCLE REGLEMENTAIRE RENFORCE).....	18
5.4	FOURNITURE ET POSE DE BORDURE BETON TYPE CR1.....	19
5.5	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE STABILISE POUR DE RECEPTION DU POIDS.....	19
5.6	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE, ENGAZONNEMENT SUR ANCIENNE ZONE DE POIDS. 19	19
<b>6</b>	<b>CONTROLE EXTERNE PISTE D'ATHLETISME.....</b>	<b>21</b>

6.1	CONTROLE DE LA MISE EN ŒUVRE A CHAUD DES ENROBES PAR UN LABO (PLANIMETRIE / EPAISSEUR) .....	21
6.2	PRELEVEMENT D'ENROBES POUR LE CONTROLE DU MODULE DE RICHESSE.....	21
6.3	FRAIS DE GEOMETRE POUR L'IMPLANTATION DE L'ANNEAU DE PISTE (CANIVEAUX, BORDURES) .....	21
6.4	FRAIS DE GEOMETRE AGREE POUR L'IMPLANTATION DES TRACES, COULOIRS, DEPARTS ET ARRIVEES DE COURSES Y COMPRIS LA REALISATION DU DOSSIER D'HOMOLOGATION .....	21
6.5	ESSAIS SPORTIFS SUR RESINE SYNTHETIQUE .....	22
	<b>ABORDS.....</b>	<b>23</b>
7	<b>TERRASSEMENTS GENERAUX - GENIE CIVIL - REVETEMENTS.....</b>	<b>23</b>
7.1	REGLAGE ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME.....	23
7.2	FOURNITURE ET POSE DE GEOTEXTILE ANTI-CONTAMINANT .....	23
7.3	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GNT 0/63 .....	23
7.4	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE GNT 0/20 ( EPAISSEUR 10CM) .....	24
7.5	FOURNITURE ET POSE DE BORDURE BETON TYPE P1 .....	24
7.6	COUCHE D'IMPREGNATION GRAVILLONNEE.....	24
7.7	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BBDR 0/6 (75KG/M <sup>2</sup> ).....	24
7.8	ESSAIS DE PORTANCE.....	25
8	<b>MAIN COURANTE .....</b>	<b>26</b>
8.1	FOURNITURE ET POSE DE MAIN COURANTE REMPLIE, HAUTEUR 1.10M.....	26
8.2	FOURNITURE ET POSE DE PORTAIL 4.00M DANS MAIN COURANTE .....	26
8.3	FOURNITURE ET POSE DE PORTILLON 1,50M DANS MAIN COURANTE.....	26

## 1 PRIX GENERAUX

1.1 INSTALLATIONS DE CHANTIER	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au forfait, la préparation, l'installation, la surveillance, le nettoyage et le repli du chantier conformément aux prescriptions énoncées dans le CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les réunions préparatoires,</li> <li>• Les demandes de DICT auprès des concessionnaires,</li> <li>• L'établissement du PPSPS, la réalisation des travaux ou prestations diverses exigés par le CSPS,</li> <li>• La fourniture et l'installation des bungalows de chantier et sanitaires tels que définis dans le PGCSPS suivant les prescriptions du CSPS,</li> <li>• L'éventuel déplacement des installations en cours de chantier suivant les phases de travaux ou sur demande de la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'ouvrage ou du CSPS,</li> <li>• L'ensemble des raccordements nécessaires au bon fonctionnement des installations, dans les conditions exposées par le PGCSPS, quelles que soient la distance et la nature des réseaux à mettre en œuvre, ainsi que l'entretien de ces réseaux jusqu'à la fin du chantier,</li> <li>• L'installation des aires de stockage après validation de celles-ci par le maître d'œuvre,</li> <li>• La mise en place de barrières de type Héras ou équivalent, y compris le déplacement des barrières, pour la protection du chantier et des aires de stockage. L'entrepreneur devra fournir un plan de barriérage avant tout démarrage des travaux qui sera validé par le maître d'œuvre et le CSPS,</li> <li>• La signalisation de chantier horizontale et verticale suivant les prescriptions du maître d'œuvre et de la MOA,</li> <li>• L'ensemble des dispositions pour assurer l'hygiène et la sécurité du chantier, conformément aux règlements en vigueur, aux consignes du maître d'œuvre, et aux prescriptions du CSPS,</li> <li>• La signalisation et la gestion du trafic en dehors de l'emprise du chantier,</li> <li>• Les travaux de nettoyage intérieur et extérieur en cours ou en fin de chantier ainsi que l'évacuation des déchets en décharge agréée,</li> <li>• La remise en état des voiries, des zones engazonnées, et la réparation des dégâts occasionnés par l'entreprise ou ses sous-traitants,</li> <li>• Les frais d'implantation et les réceptions des plateformes selon les prescriptions du CCTP,</li> <li>• La transmission des demandes d'agrément des différents matériaux, matériels que l'entrepreneur souhaite utiliser pour réaliser les travaux.</li> </ul> <p>La consistance des installations devra être dans tous les cas conforme au PGCSPS et aux exigences du CSPS, sans que le titulaire ne puisse se prévaloir d'une rémunération complémentaire.</p> <p>Cette prestation sera rémunérée de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 60 % après réception de l'installation de chantier</li> <li>• 40 % après réception du repli de l'installation de chantier</li> </ul>	<p><b>7 052.10€</b></p>
<p><b><i>Le forfait (en lettres) : Sept mille cinquante-deux euros et dix centimes</i></b></p>	

1.2 CONSTAT D'HUISSIER - ETAT DES LIEUX	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au forfait les frais de l'huissier de justice pour la réalisation de l'état des lieux avant travaux conformément aux prescriptions énoncées dans le CCTP.</p> <p>L'entrepreneur pourra choisir l'huissier de justice de son choix. Le constat devra englober la zone de chantier et les constructions, ouvrages et voiries voisines et sera réalisé en présence d'un représentant de la maîtrise d'ouvrage.</p> <p>Le document produit par l'huissier de justice devra contenir toutes les indications nécessaires permettant d'attester l'état des lieux avant l'intervention de l'entreprise.</p> <p>L'état des lieux devra être transmis en trois exemplaires papiers et un exemplaire informatique sur clé USB au maître d'œuvre.</p>	<p><b>956.00€</b></p>
<p><b><i>Le forfait (en lettres) : Neuf cent cinquante-six euros</i></b></p>	

1.3 IMPLANTATION ET PIQUETAGE	PU en €HT en chiffres
<p><b>Implantation :</b></p> <p>Ce prix rémunère au forfait, les implantations (planimétrie et altimétrie) par un géomètre agréé de l'ensemble des points et ouvrages décrits au CCTP, et plus généralement l'ensemble des éléments nécessaires à la parfaite réalisation des travaux. L'entrepreneur devra établir les points de repère, à partir des repères fixes sur des ouvrages existants conservés en place conformément aux prescriptions du C.C.T.P.</p> <p><b>Piquetage des réseaux :</b></p> <p>Ce prix rémunère au forfait :</p> <p>Les travaux de piquetage des réseaux enterrés, lorsqu'ils sont confiés à l'entreprise et réalisés sous sa responsabilité. Ce prix rémunère au forfait, l'implantation, en (x,y,z) et par un géomètre, des réseaux supposés tels qu'indiqués sur les plans reçus des exploitants en réponses aux DICT.</p> <p>Le tracé au sol à la bombe traçante ou par tout autre moyen desdits réseaux suivant leur axe supposé d'implantation et le marquage de part et d'autre de cet axe de la zone d'incertitude liée à la précision des données cartographiques des exploitants.</p>	776.80€
<p><b>Le forfait (en lettres) : Sept cent soixante-seize euros et quatre-vingt centimes</b></p>	

1.4 ETUDES D'EXECUTION ET DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES	PU en €HT en chiffres
<p><b>Etudes d'exécution :</b></p> <p>Ce prix rémunère au forfait les frais d'études nécessaires à la réalisation des études d'exécution conformément aux prescriptions énoncées dans le CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La vérification du projet dans son dimensionnement, sa cotation, sa technicité, sa conformité et sa solidité,</li> <li>• La réalisation et la fourniture des schémas et notes de calculs ;</li> <li>• La réalisation et la fourniture des plans d'exécution et de détails des ouvrages,</li> <li>• La transmission de tous les documents au maître d'œuvre en 3 exemplaires papiers et 1 exemplaire au format DWG sur support informatique (clé USB).</li> </ul> <p>Lorsque l'Entrepreneur fournira un plan de détail ou toute autre étude nécessaire à l'exécution du travail, il devra obtenir l'approbation du Maître d'œuvre sur ce plan ou cette étude avant de le mettre en œuvre conformément au C.C.T.P.</p> <p><b>Dossier des ouvrages exécutés :</b></p> <p>Ce prix rémunère au forfait, la transmission au maître d'œuvre en 3 exemplaires papier et 1 exemplaire au format informatique sur clé USB :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plans de récolement en tenant compte des réseaux existants, des aménagements réalisés, de tous les détails (arbres, portillons, clôtures, etc....). Le maître d'œuvre pourra réclamer des compléments de relevé s'il l'estime nécessaire,</li> <li>• Les coupes ou détails techniques des différents ouvrages,</li> <li>• Les DICT, récapitulés et arrêtés éventuels,</li> <li>• Le rapport d'essais de tous les tests et contrôles stipulés dans le CCTP,</li> <li>• Le rapport d'identification des matériaux suivant les contrôles demandés par le maître d'œuvre,</li> <li>• La liste des fiches techniques des matériaux accompagnés des demandes d'agrément validées par le maître d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage.</li> </ul> <p>Cette liste n'est pas exhaustive, l'entrepreneur devra fournir tous les éléments demandés par le maître d'œuvre sans pouvoir prétendre à une rémunération supplémentaire.</p> <p>Cette prestation sera rémunérée de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 % après transmission et validation des plans d'exécution par le maître d'œuvre</li> <li>• 50 % après transmission et validation des dossiers des ouvrages exécutés</li> </ul>	2 330.30€
<p><b>Le forfait (en lettres) : Deux mille trois cent trente euros et trente centimes</b></p>	

**1.5 PANNEAU D'INFORMATION DE CHANTIER**PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose d'un panneau d'information de chantier conformément aux prescriptions énoncées dans le CCTP et comprend notamment :

- L'implantation,
- La fourniture, le transport du panneau et des éléments de fixation à pied d'œuvre,
- Le dimensionnement des fondations du panneau, qui devra être validé par le maître d'œuvre,
- Les terrassements en déblais et remblais, les fouilles nécessaires pour la réalisation des fondations et l'évacuation des matériaux,
- La réalisation des massifs de fondation,
- La mise en œuvre du panneau, et la fixation des différents éléments constitutifs du panneau,
- Toutes sujétions et aléas
- Le panneau devra être posé avant le démarrage des travaux.

**602.30€**

***L'unité (en lettres) : Six cent deux euros et trente centimes***

**1.6 GEODETECTION DES RESEAUX**PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère au forfait la géodétection des réseaux sur l'ensemble du site et comprend notamment :

- La recherche, par tout moyen à la disposition de l'entrepreneur (passage caméra, sondages, détection), de tous les réseaux secs et humides dans le périmètre du projet ou en lien direct avec le projet,
- La rédaction d'un rapport de synthèse,
- La remise du rapport au maître d'œuvre au format informatique sur clé USB,

**717.00€**

***Le forfait (en lettres) : Sept cent dix-sept euros***

## PISTE D'ATHLETISME

### TRAVAUX PREPARATOIRES - DEPOSES - DEMOLITIONS

<b>2.1 DEPOSE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS EXISTANTS</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au forfait, la dépose et l'évacuation en décharge des équipements sportifs et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La dépose des équipements,</li> <li>• Les terrassements, les fouilles, la dépose des fixations ou scellement des équipements,</li> <li>• La démolition des massifs de scellement et l'évacuation des matériaux en décharge agréée,</li> <li>• La fourniture et la mise en œuvre des matériaux de comblement des vides, y compris le compactage adapté,</li> <li>• Les matelas d'athlétisme et caillebotis associés seront conservés et mis en stock sur toute la durée du chantier puis reposés par l'entreprise en fin de réalisation.</li> <li>• L'évacuation en décharge de tous les autres équipements, y compris frais afférents</li> <li>• Le maître d'ouvrage se réserve le droit de conserver certains équipements. Une visite sera organisée en présence d'un représentant de la MOA afin d'identifier les équipements potentiellement concernés.</li> </ul>	<b>2 100.00€</b>
<b>Le forfait (en lettres) : Deux mille cent euros</b>	

<b>2.2 DEMOLITION ET EVACUATION DE BETON ARME OU NON ARME EN FONDATION OU EN ELEVATION</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre cube, la démolition de béton armé ou non armé, en fondation ou en élévation, et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La démolition des maçonneries quelle que soit la méthode choisie, y compris ferrailages éventuels,</li> <li>• La découpe éventuelle si une partie est conservée,</li> <li>• Le tri, le chargement, l'évacuation, le transport et la mise en décharge contrôlée des matériaux,</li> <li>• La fourniture et la mise en œuvre des matériaux de comblement des vides, y compris compactage adapté,</li> <li>• Toutes les mesures de protection des ouvrages, personnels, voiries à proximité,</li> <li>• La remise en état des lieux après intervention,</li> </ul>	<b>205.00€</b>
<b>Le mètre cube (en lettres) : Deux cent cinq euros</b>	

<b>2.3 DEMOLITION ET EVACUATION DE BORDURE ET CANIVEAU DE TOUTE NATURE</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, la démolition et l'évacuation de bordure et caniveau de toute nature conformément aux prescriptions énoncées dans le CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La démolition et l'évacuation des bordures et caniveaux, y compris fondations,</li> <li>• Les terrassements manuels ou mécaniques, les fouilles, et l'évacuation en décharge agréée des matériaux résultant,</li> <li>• La fourniture et la mise en œuvre des matériaux de comblement des vides type 0/31,5, y compris compactage adapté,</li> <li>• La protection de tous les équipements conservés,</li> <li>• La remise en état des lieux après intervention,</li> </ul>	<b>5.70€</b>
<b>Le mètre linéaire (en lettres) : Cinq euros et soixante-dix centimes</b>	

2.4 <i>DEMOLITION ET EVACUATION DE LA ZONE DU LANCER DE POIDS</i>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre carré, la démolition et l'évacuation de la zone de lancer de poids conformément aux prescriptions énoncées dans le CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La démolition et l'évacuation du cercle de lancer, y compris fondations,</li> <li>• La dépose et l'évacuation des bordures</li> <li>• Le décapage et l'évacuation de la zone de lancer</li> <li>• Les terrassements manuels ou mécaniques, les fouilles, et l'évacuation en décharge agréée des matériaux résultant,</li> <li>• La fourniture et la mise en œuvre des matériaux de comblement des vides type 0/31,5, y compris compactage adapté,</li> <li>• La protection de tous les équipements conservés,</li> <li>• La remise en état des lieux après intervention,</li> </ul>	<b>7.30€</b>
<b><i>Le mètre carré (en lettres) : Sept euros et trente centimes</i></b>	

2.5 <i>DECAPAGE, EVACUATION ET RECYCLAGE DE LA RESINE SYNTHETIQUE</i>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre carré, le décapage, l'évacuation et recyclage de la résine synthétique conformément aux prescriptions énoncées dans le CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amenée et le repli du matériel nécessaire,</li> <li>• Le décapage manuel ou mécanique avec le matériel adapté,</li> <li>• La manutention, le chargement, le transport, les frais de recyclage.</li> <li>• La création d'une zone de stockage éventuelle et la protection avec des barrières Héras.</li> <li>• La transmission des justificatifs d'évacuation des matériaux en décharge agréée</li> <li>• Toutes sujétions et aléas</li> </ul>	<b>6.10€</b>
<b><i>Le mètre carré (en lettres) : Six euros et dix centimes</i></b>	

2.6 <i>SCIAGE D'ENROBES</i>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, le sciage d'enrobés existants quelle que soit l'épaisseur et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implantation,</li> <li>• La découpe à la scie sur l'épaisseur des enrobés,</li> <li>• Le chargement et l'évacuation des produits en décharge, y compris frais afférents,</li> <li>• La remise en état des lieux après intervention,</li> </ul>	<b>0.80€</b>
<b><i>Le mètre linéaire (en lettres) : Quatre-vingt centimes</i></b>	

2.7 <i>RABOTAGE ET EVACUATION D'ENROBES SUR 3CM D'ÉPAISSEUR MINI</i>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre carré, le rabotage et évacuation d'enrobés sur 3cm d'épaisseur minimum et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diag amiante et HAP</li> <li>• Le rabotage des revêtements,</li> <li>• Le tri, le chargement, l'évacuation, le transport et la mise en décharge contrôlée des matériaux,</li> <li>• La fourniture et la mise en œuvre des matériaux de comblement des vides, y compris compactage adapté,</li> <li>• Les protections nécessaires à la démolition d'ouvrages à proximité des voies circulées et des ouvrages conservés,</li> </ul> <p>Les surfaces à raboter seront identifiées au début du chantier par un représentant de la maîtrise d'œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fraisât devra faire l'objet d'une demande d'agrément pour être réutilisé dans le cadre du chantier</li> </ul>	<b>5.50€</b>

**Le mètre carré (en lettres) : Cinq euros et cinquante centimes**

2.8 DEPOSE ET EVACUATION DE CLOTURE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS MASSIFS	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, la dépose sans réutilisation ultérieure des clôtures existantes situées dans l'emprise des travaux y compris massifs, quels que soient le type et la nature de ces ouvrages.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La dépose ou démolition des éléments de clôture,</li> <li>• La démolition des massifs de fondation et l'évacuation en décharge des produits,</li> <li>• Le chargement, le transport et la mise en décharge contrôlée des matériaux rebutés y compris les droits afférents,</li> <li>• La fourniture et la mise en œuvre des matériaux de comblement des vides, y compris le compactage adapté,</li> </ul>	<b>59.20€</b>
<p><b>Le mètre linéaire (en lettres) : Cinquante neuf euros et vingt centimes</b></p>	

2.9 DEPOSE ET EVACUATION DE PARE-BALLONS Y COMPRIS FILET	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, la dépose sans réutilisation ultérieure des pare-ballons existants situés dans l'emprise des travaux, quels que soient le type et la nature de ces ouvrages.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La dépose des éléments de pare-ballons, y compris le filet,</li> <li>• La démolition des massifs de fondation et l'évacuation en décharge des produits,</li> <li>• Le chargement, le transport et la mise en décharge contrôlée des matériaux rebutés y compris les droits afférents,</li> <li>• La fourniture et la mise en œuvre des matériaux de comblement des vides, y compris le compactage adapté,</li> </ul>	<b>63.20€</b>
<p><b>Le mètre linéaire (en lettres) : Soixante trois euros et vingt centimes</b></p>	

2.10 DEPOSE ET EVACUATION DE MAIN COURANTE Y COMPRIS MASSIFS	PU en €HT en chiffres
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce prix rémunère au mètre linéaire, la dépose et l'évacuation en décharge de main courante y compris massifs et comprend notamment :</li> <li>• La dépose et l'évacuation en décharge de main courante, y compris frais afférents,</li> <li>• La dépose et l'évacuation des massifs en décharge agréée,</li> <li>• Les terrassements, les fouilles, la dépose des fixations ou scellement des clôtures.</li> <li>• Le remblaiement des fouilles en GNT 0/31.5, y compris compactage adapté.</li> <li>• Toutes sujétions et aléas</li> </ul>	<b>15.60€</b>
<p><b>Le mètre linéaire (en lettres) : Quinze euros et soixante centimes</b></p>	

2.11 DEPOSE ET EVACUATION DE DALLAGE DE TOUTE NATURE	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la dépose et l'évacuation de dallage de toute nature et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La démolition de la dalle quelle que soit la méthode choisie, y compris ferrailages,</li> <li>• Le tri, le chargement, l'évacuation, le transport et la mise en décharge contrôlée des matériaux, y compris frais afférents,</li> <li>• La fourniture et la mise en œuvre des matériaux de comblement des vides, y compris compactage adapté,</li> <li>• Les protections nécessaires à la démolition d'ouvrages à proximité des voies circulées et des ouvrages conservés,</li> <li>• Toutes les mesures de protection des ouvrages, personnels, voiries à proximité,</li> </ul>	<b>8.50€</b>

- Les sujétions et aléas de toutes natures,

**Le mètre carré (en lettres) : Huit euros et cinquante centimes**

### 2.12 DEMOLITION ET EVACUATION DE REVETEMENTS EN ENROBES

PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère au mètre carré la démolition de revêtements en enrobés et comprend notamment :

- La démolition des revêtements quelle que soit la méthode choisie,
- Le tri, le chargement, l'évacuation, le transport et la mise en décharge contrôlée des matériaux,
- La fourniture et la mise en œuvre des matériaux de comblement des vides, y compris compactage adapté,
- Les protections nécessaires à la démolition d'ouvrages à proximité des voies circulées et des ouvrages conservés,
- Les surfaces à démolir seront identifiées au début du chantier par un représentant de la maîtrise d'œuvre.

**8.70€**

**Le mètre carré (en lettres) : Huit euros et soixante-dix centimes**

### 2.13 DEMOLITION ET EVACUATION DE REVETEMENTS EN ENROBES DRAINANTS PERIPHERIQUES (5CM)

PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère, au mètre carré, la démolition de revêtements en enrobés drainants périphériques sur une épaisseur de 5 cm et comprend notamment :

- La démolition des revêtements quelle que soit la méthode choisie,
- Le tri, le chargement, l'évacuation, le transport et la mise en décharge contrôlée des matériaux,
- La fourniture et la mise en œuvre des matériaux de comblement des vides, y compris compactage adapté,
- Les protections nécessaires à la démolition d'ouvrages à proximité des voies circulées et des ouvrages conservés,
- Les surfaces à démolir seront identifiées au début du chantier par un représentant de la maîtrise d'œuvre.

**9.50€**

**Le mètre carré (en lettres) : Neuf euros et cinquante centimes**

### 2.14 TRANSFORMATION D'OUVRAGE EN REGARD BORGNE

PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère, à l'unité, la transformation d'ouvrage en regard borgne et comprend notamment :

- Les découpes de revêtements nécessaires,
- Les terrassements nécessaires au dégagement de la grille ou du tampon, du regard et des éléments,
- La dépose et l'évacuation de la grille ou du tampon et du cadre,
- L'élimination des déchets conformément à la législation en vigueur,
- L'abaissement du regard pour ajout de la dalle,
- Tous les travaux de démolition de maçonnerie,
- La fourniture et la pose ou le coulage en place d'une dalle béton adaptée à la dimension du regard et dimensionnée en fonction des contraintes de circulation sur le regard,
- Les scellements et calages altimétriques provisoires et définitifs (-10 cm sous le sol fini) de l'ensemble suivant les différentes phases de l'opération.
- Le nettoyage des lieux après intervention,

**376.80€**

**L'unité (en lettres) : Trois cent soixante-seize euros et quatre-vingt centimes**

### 2.15 MISE A LA COTE D'OUVRAGE

PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère à l'unité, la mise à la cote d'ouvrage et comprend notamment :

- Les découpes de revêtements nécessaires,

**156.30€**

- Les terrassements nécessaires au dégagement de la grille ou du tampon, de l'ouvrage et
- La dépose soignée de la grille ou du tampon, et du cadre,
- L'élimination des déchets conformément à la législation en vigueur,
- L'abaissement de l'ouvrage pour scellement de la grille ou du tampon à la bonne cote,
- Tous les travaux de démolition de maçonnerie,
- Les scellements et calages altimétriques provisoires et définitifs (-10 cm sous le sol fini) de l'ensemble suivant les différentes phases de l'opération.
- Le nettoyage des lieux après intervention,

***L'unité (en lettres) : Cent cinquante six euros et trente centimes***

### 3 TERRASSEMENTS GENERAUX - GENIE CIVIL - REVETEMENTS

<b>3.1 PURGES EN GRAVE NON TRAITEE 0/80</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre cube, la réalisation de purges et leur remblaiement mécanique et manuel en grave non traitée 0/80 conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La transmission des essais de portance au maître d'œuvre (1 essai tous les 400 m<sup>2</sup> à la dynaplaque). Le maître d'œuvre communiquera à l'entrepreneur les zones à purger,</li> <li>• L'ouverture mécanique des zones à purger, à la suite de mauvais résultats de portance et/ou à des zones non porteuse, matelassées (présence d'eau),</li> <li>• Le chargement, le transport et l'évacuation des déblais en décharge,</li> <li>• La fourniture et le remblaiement en GNT 0/80 et le compactage par couche successive de 0.20m à 0,30m maximum,</li> <li>• Toutes sujétions liées au terrassement, au chargement, à l'évacuation et au transport.</li> <li>• Toutes sujétions et aléas,</li> </ul>	<b>45.10€</b>
<b>Le mètre cube (en lettres) : Quarante cinq euros et dix centimes</b>	
<b>3.2 REGLAGE ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, le réglage et le compactage du fond de forme conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amenée et le repli du matériel nécessaire,</li> <li>• Le réglage fin du fond de forme,</li> <li>• Le compactage adapté,</li> <li>• Les dispositions visant au respect des plans d'exécution et des prescriptions énoncées dans le CCTP,</li> <li>• Toutes sujétions et aléas,</li> <li>• Le fond de forme devra présenter une surface uniforme et sera exempt de roches, racines ou blocs béton.</li> </ul>	<b>1.60€</b>
<b>Le mètre carré (en lettres) : Un euro et soixante centimes</b>	
<b>3.3 FOURNITURE ET POSE DE GEOTEXTILE ANTI-CONTAMINANT</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et mise en œuvre d'un géotextile anti contaminant non-tissé conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fourniture du géotextile,</li> <li>• Le transport et l'amenée à pied d'œuvre,</li> <li>• La mise en place des lés conformément aux exigences du CCTP,</li> <li>• Le stockage sur chantier et la prise en compte des interruptions,</li> <li>• Toutes sujétions et aléas de mise en œuvre,</li> </ul>	<b>1.80€</b>
<b>Le mètre carré (en lettres) : Un euro et quatre vingt centimes</b>	
<b>3.4 FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GNT 0/20</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre mécanique et manuelle de grave non traitée 0/20 conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les terrassements en déblai sur 10cm d'épaisseur et évacuation des matériaux en décharge,</li> <li>• La fourniture de la GNT 0/20 sur 10cm,</li> <li>• L'identification in-situ du matériau par un laboratoire agréé indépendant,</li> <li>• La mise en œuvre mécanique ou manuelle,</li> <li>• Le compactage par couche successive de 0.20 m à 0,30 m maximum,</li> </ul>	<b>99.10€</b>

- Le nivellement fin pour obtenir une planimétrie conforme aux exigences du C.C.T.P,
- La réalisation d'un relevé topographique en x, y, z par un géomètre agréé indépendant,
- Les dispositions visant au respect des épaisseurs inscrites sur les coupes et plans transmis par le maître d'œuvre,
- Toutes sujétions et aléas,
- Le matériau devra être validé par le maître d'œuvre conformément aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P avant toute mise en œuvre.

**Le mètre cube (en lettres) : Quatre vingt dix neuf euros et dix centimes**

### 3.5 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BBSG 0/10 (120KG/M<sup>2</sup>)

PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et la mise en œuvre manuelle de béton bitumineux semi-grenu 0/10 pour le revêtement final de l'allée périphériques et autres zones enrobées et comprend notamment :

- Le balayage et le nettoyage avant la mise en œuvre du BBSG 0/10,
- La fourniture du BBSG 0/10 provenant d'une centrale agréée,
- La mise en œuvre par des moyens manuels,
- Le compactage adapté,
- Les engravures aux différents raccordements,
- La protection de surfaces revêtues avec un barriérage adapté le temps du refroidissement,
- Le nettoyage des bordures, poteaux ou autres ouvrages salis par la mise en œuvre du BBSG,
- Le contrôle des épaisseurs avec le maître d'œuvre lors d'une réunion de chantier,
- Toutes sujétions et aléas,

223.00€

L'épaisseur devra être de 5 cm en tout point des surfaces.

- **RAPPEL** : Les enrobés seront réalisés après la mise en place des ouvrages. Les enrobés seront réalisés à la dame à main autour des poteaux. Les carottages et l'emploi de béton coloré sont proscrits.

**La tonne (en lettres) : Deux cent vingt-trois euros**

### 3.6 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BBDR 0/6 (75KG/M<sup>2</sup>)

PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère, à la tonne, la fourniture et la mise en œuvre mécanique et manuelle de béton bitumineux drainant 0/6 conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :

- Le balayage et le nettoyage avant la mise en œuvre du BBDR 0/6,
- La fourniture du BBDR 0/6 provenant d'une centrale agréée,
- La mise en œuvre par des moyens mécaniques ou manuels,
- Le compactage adapté,
- Les engravures aux différents raccordements,
- La protection de surfaces revêtues avec un barriérage adapté le temps du refroidissement,
- Le nettoyage des bordures, poteaux ou autres ouvrages salis par la mise en œuvre du BBSG,
- Le contrôle des épaisseurs avec le maître d'œuvre lors d'une réunion de chantier,
- Toutes sujétions et aléas,

235.00€

L'épaisseur devra être de 3 cm en tout point des surfaces.

- **RAPPEL** : Les enrobés seront réalisés après la mise en place des ouvrages. Les enrobés seront réalisés à la dame à main autour des poteaux. Les carottages et l'emploi de béton coloré est proscrit.

**La tonne (en lettres) : Deux cent trente-cinq euros**

### 3.7 COUCHE D'ACCROCHAGE EN EMULSION DE BITUME

PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère au mètre carré, la fourniture et la mise en œuvre d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume suivant les spécifications du CCTP et comprend notamment :

1.70€

- La fourniture à pied d'œuvre,
- Le transport,
- La mise en œuvre mécanique ou manuelle
- Le compactage,
- Les essais et mesurages,
- Toutes sujétions de mise en œuvre
- Cette couche sera à mettre en œuvre sous chaque couche de béton bitumineux à raison de 300 gr d'émulsion de bitume au m<sup>2</sup>.

**Le mètre carré (en lettres) : Un euro et soixante-dix centimes**

3.8 FOURNITURE ET POSE DE BORDURE BETON TYPE CR1	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et la pose de bordure béton type CR1 conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implantation conformément au plan d'exécution validé,</li> <li>• La fourniture, le transport, et l'approvisionnement à pied d'œuvre,</li> <li>• La pose et le réglage des bordures comprenant notamment les contrebutées au droit des bordures et sur toute leur longueur, ainsi que la confection des joints au mortier de ciment lissé au fer,</li> <li>• Les dispositions visant à respecter la conformité concernant les tolérances de planéité et d'altimétrie conformément aux exigences du C.C.T.P,</li> <li>• Toutes sujétions de pose, de transport, de terrassement, et de mise en œuvre de béton.</li> <li>• La pose des lignes droites ou des courbes devra respecter les prescriptions du C.C.T.P.</li> </ul>	<b>30.30€</b>
<p><b>Le mètre linéaire (en lettres) : Trente euros et trente centimes</b></p>	

3.9 MICRO-PONCAGE DE 0 A 6 MM	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, le micro-rabotage d'enrobé à l'aide d'engins appropriés, afin de souscrire aux tolérances de nivellement de la norme EN 14877 avant la mise en œuvre des enrobés drainant de la piste conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amenée à pied d'œuvre et le repliement du matériel</li> <li>• Le rabotage proprement dit</li> <li>• L'évacuation des produits rabotés dans une décharge classée</li> <li>• Epaisseur moyenne à traiter : de 0 à 6 mm</li> <li>• Les sujétions et aléas de toutes natures.</li> </ul>	<b>5.00€</b>
<p><b>Le mètre carré (en lettres) : Cinq euros</b></p>	

3.10 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BETON ARME DOSE A 350 KG/M3 POUR OUVRAGES DIVERS	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre d'un béton de ciment pour réfection ou réalisation de petits ouvrages et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fourniture, la pose et la dépose des coffrages,</li> <li>• La fourniture et la mise en place d'armatures en acier HA à raison de 80 Kg/m<sup>3</sup>,</li> <li>• La fourniture et l'emploi de béton de ciment dosé à 350 kg pour 800 litres de graviers, et à 400 litres de sable,</li> <li>• Toutes sujétions</li> </ul>	<b>484.00€</b>
<p><b>Le mètre cube (en lettres) : Quatre cent quatre-vingt-quatre euros</b></p>	

3.11 ENGAZONNEMENT	en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre carré, l'engazonnement des zones identifiées sur les plans du dossier et conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en œuvre et la préparation de la terre avant engazonnement,</li> <li>• La préparation du lit de semences y compris l'épierrage manuel ou mécanique.</li> <li>• La répartition régulière, manuellement ou mécaniquement, des semences à la dose prescrite au CCTP,</li> <li>• Le griffage croisé d'enfouissement des graines,</li> <li>• Une garantie d'un an de reprise à compter de la date de réception.</li> <li>• Toutes sujétions dues aux contraintes de mise en œuvre.</li> </ul> <p>Ce prix inclut également les prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de barrière type Héras ou tout autre dispositif visant à protéger les zones engazonnées après la livraison du chantier, ainsi que l'entretien de ces barrières.</li> <li>• L'enlèvement des barrières se fera après une période minimum de trois mois, après vérification du développement de la structure racinaire du gazon, et sous réserve de validation par le maître d'œuvre,</li> <li>• En cas de présence de plantes invasives, retrait par arrachage et évacuation en déchèterie agréementée pendant toute la période de parfait achèvement (1an à compter de la réception).</li> <li>• <u>Une garantie d'un an de reprise à compter de la date de réception, arrosage et entretien.</u></li> </ul>	2.30€
<p><b>Le mètre carré (en lettres) : Deux euros et trente centimes</b></p>	

3.12 FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX DE PISTE ET DALOT	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de caniveaux de piste et dalot conformément aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les terrassements nécessaires, la semelle et les butées en béton, le jointement et l'implantation précise en alignement et en altimétrie.</li> <li>• La fourniture et la pose de caniveaux à fente monobloc en béton polyester type Aco ou similaire, droit ou courbe et sans pente incorporée, munis de fentes de surface de 1.4 cm. La récupération des eaux pluviales à l'interface des deux couches d'enrobé par fenêtres latérales de largeur 2.2cm et de hauteur 3.5 cm.</li> <li>• Dimensions intérieures du caniveau : 125 mm de largeur et 200 mm de profondeur</li> <li>• Les dalots en PVC blanc, droit ou courbé et amovible avec absorption bilatérale. Positionnement sur caniveau par tige métallique vissée sur la partie intérieure du dalot</li> <li>• L'avaloir monobloc certifié IAAF en béton polyester, disposant de panier dessableur et munis de fentes de surface de 1.4 cm</li> <li>• L'évacuation des eaux pluviales s'effectuera aux 4 points de tangence dans des avaloires type ACO ou similaires y compris décanteur et raccordement au collecteur périphérique.</li> <li>• La production d'un certificat de mesurage par un géomètre expert</li> <li>• Toutes les sujétions liées au raccordement dans regard, finition, pièces de jonction et raccord, nettoyage.</li> <li>• Toutes sujétions liées aux terrassements manuelles ou mécaniques, déblais de toute nature, réseaux rencontrés.</li> </ul>	131.20€
<p><b>Le mètre linéaire (en lettres) : Cent trente et un euros et vingt centimes</b></p>	

3.13 ESSAIS DE PORTANCE	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation d'essais de portance et comprend notamment :</p> <p>Les contrôles par essais à la plaque ou pénétromètre, réalisé par un bureau de sol agréé par le maître d'œuvre, L'amenée et le repliement du matériel nécessaire,</p> <p>La fourniture du rapport d'essais au MOE au format informatique,</p>	31.10€

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 11/06/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20250606-DEC2025\_141-AR

La campagne d'essais de portance sera réalisée en une ou plusieurs fois, selon le phasage du chantier. Le prestataire ne pourra se prévaloir d'une rémunération complémentaire au prétexte d'une intervention en plusieurs phases, quelle qu'en soit la raison.

***L'unité (en lettres) : Trente et un euros et dix centimes***

## 4 REVETEMENT SPORTIF

4.1 <b>REVETEMENT POLYURETHANE IMPERMEABLE SYSTEME BI COUCHE COULE EN PLACE ROUGE</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et mise en œuvre du revêtement polyuréthane système bicouche coulé en place de couleur rouge conformément aux exigences de la norme NF P 90-100 et aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fourniture et la mise en œuvre d'une couche d'accrochage synthétique,</li> <li>• La fourniture des composants selon les caractéristiques du revêtement prévue au CCTP,</li> <li>• Le malaxage ou la préparation sur chantier du mélange polyuréthane,</li> <li>• La mise en œuvre selon les moyens propres au procédé retenu et conformément aux prescriptions du CCTP,</li> <li>• Les sujétions dues aux tolérances de planimétrie de 3 mm sous la règle de 3 m</li> <li>• Les sujétions dues à une épaisseur nominale de 13 mm minimum sur les aires de course et de 20 mm sur les aires de saut (longueur et triple saut), demi-lunes, aire de lancer de javelot, aire de saut à la perche, suivant prescriptions du CCTP,</li> <li>• Les sujétions pour mise en œuvre à la main,</li> <li>• La protection des ouvrages et des sols conservés,</li> <li>• Les sujétions relatives aux joints de construction,</li> <li>• Le nettoyage des lieux et ouvrages, l'évacuation des déchets en centre de traitement agréé, y compris frais afférents,</li> <li>• La confection d'échantillons si nécessaire,</li> <li>• Les frais de laboratoire et d'essai contractuels,</li> </ul> <p>Toutes sujétions et aléas,</p>	<p><b>46.50€</b></p>
<p><b>Le mètre carré (en lettres) : Quarante six euros et cinquante centimes</b></p>	

4.2 <b>REALISATION DES TRACES DE LA PISTE D'ATHLETISME</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au forfait, la réalisation des tracés conformément aux normes de l'I.A.A.F et aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le traçage des couloirs, des départs, des arrivés, de la piste de steeple, de l'aire d'élan du saut, des aires de lancers, de l'ensemble des épreuves aux normes de l'I.A.A.F.</li> <li>• Le traçage avec une peinture de couleur blanche et compatible avec le système du revêtement proposé.</li> <li>• La protection des ouvrages</li> <li>• La coordination avec le géomètre expert</li> </ul> <p>Toutes sujétions et aléas</p>	<p><b>9 398.70€</b></p>
<p><b>Le forfait (en lettres) : Neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-huit euros et soixante-dix centimes</b></p>	

4.3 <b>MARQUAGE DE LA PISTE</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au forfait, la réalisation du marquage conformément aux normes de l'I.A.A.F et aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fourniture de plaquettes en matériau synthétique avec impression en clair du marquage couleur de la piste.</li> <li>• La mise en place de l'ensemble par rivetage, collage ou vissage sur le revêtement ou sur la lice de piste premier couloir</li> </ul> <p>Toutes sujétions et aléas</p>	<p><b>1 912.00€</b></p>
<p><b>Le forfait (en lettres) : Mille neuf cent douze euros</b></p>	

## 5 EQUIPEMENTS SPORTIFS ATHLETISME

5.1 <i>PLANCHE D'APPEL REVERSIBLE</i>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et pose de planche d'appel réversible conformément aux exigences de la F.F.A et de l'IAAF et aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les planches d'appel règlementaires en bois exotique laqué de couleur contrasté 1.22 m x 0.30 m, réversibles avec plasticine blanc</li> <li>• Un boîtier métallique à sceller pour loger la planche d'appel avec couvercle métallique recouvert de résine synthétique.</li> <li>• L'épaisseur totale est variable de 95 à 120 mm.</li> <li>• La fourniture de couvercle de planche d'appel en remplissage résine synthétique épaisseur 12 mm (coulée en usine).</li> <li>• L'assemblage et le montage des différents éléments</li> <li>• Le scellement des équipements</li> <li>• Les essais de bon fonctionnement</li> <li>• Toutes les sujétions liées aux finitions, raccords et nettoyage.</li> </ul> <p>Toutes sujétions et aléas</p>	<p><b>1 063.60€</b></p>
<p><b><i>L'unité (en lettres) : Mille soixante trois euros et soixante centimes</i></b></p>	

5.2 <i>ATELIER DE SAUT A LA PERCHE</i>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au forfait, la réalisation d'un atelier de saut à la perche conformément aux exigences de la F.F.A et aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Butoir de perche <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les terrassements en déblai, démolition pour le scellement du matériel</li> <li>▪ La fourniture du matériel fabriqué aux normes I.A.A.F</li> <li>▪ Le scellement au béton maigre du cadre fixe</li> <li>▪ Le raccordement avec les revêtements périphériques</li> <li>▪ La fourniture et pose d'un couvercle butoir en aluminium prenant entièrement la forme du butoir sur 5 faces et pouvant recevoir de la résine</li> <li>▪ Le respect des côtes altimétriques et planimétriques d'implantation conformes aux règles d'homologation I.A.A.F</li> <li>▪ Les essais de bon fonctionnement</li> <li>▪ Toutes sujétions et aléas</li> </ul> </li> <li>• Rails pour poteaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Massifs constitués de deux longrines de dimensions 6m x 0.60m x 0.30m de profondeur.</li> <li>▪ Y compris terrassement en déblais, évacuation en décharge, coffrages préalables, fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 300kg/m<sup>3</sup> et ferrailé (4 diam. 10mm par massif) avec arêtes tirées au fer à joint et surface finalement talochée</li> <li>▪ Fourniture et pose de rails adaptés aux poteaux existants</li> </ul> </li> <li>• Toutes sujétions et aléas</li> </ul> <p>Nota : le matelas et les barres seront reposés par l'entreprise dans le cadre du présent marché (travaux préparatoires)</p>	<p><b>8 359.00€</b></p>
<p><b><i>Le forfait (en lettres) : Huit mille trois cent cinquante neuf euros</i></b></p>	

5.3 <i>CREATION D'UN ATELIER DE LANCER DE POIDS (DALLE BETON, CERCLE REGLEMENTAIRE RENFORCE)</i>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au forfait, la réalisation d'un atelier de lancer de poids conforme aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les terrassements en déblai sur 50 cm d'épaisseur et évacuation des matériaux en décharge,</li> </ul>	<p><b>3 172.40€</b></p>

- Le compactage du fond de forme
- La mise en place d'un géotextile anti-contaminant 150g/m<sup>2</sup>
- La fourniture et mise en œuvre de graves GNT 0/31.5 sur 30cm d'épaisseur et son compactage
- La réalisation d'une dalle en béton de ciment taloché, de 20cm d'épaisseur, renforcée d'un treillis soudé solidaire du cercle, de dimensions 3m x 3m autour du cercle,
- La fourniture et pose d'un butoir en fibre de verre peinte laquée ; le niveau haut du butoir sera à environ 10 cm au-dessus du niveau fini du gazon,
- La fourniture et pose d'un cercle métallique en fer plat, en acier galvanisé trempé à chaud, avec revêtement polyester blanc cuit au four, de 70mm de hauteur, de 6mm d'épaisseur et de 2.135m de diamètre (peint en blanc)
- La dalle béton devra être parfaitement plane et horizontale, finement talochée et de niveau fini situé à environ 20mm au-dessous du niveau supérieur du cercle. Elle sera équipée d'au moins trois orifices Ø12mm pour évacuation des eaux pluviales, avec pose d'un tuyau PVC diam. 40mm, pour liaison avec la fondation.
- Le bord supérieur du cercle devra être au niveau du sol fini

Toutes sujétions et aléas

***Le forfait (en lettres) : Trois mille cent soixante douze euros et quarante centimes***

#### 5.4 FOURNITURE ET POSE DE BORDURE BETON TYPE CR1

PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de bordure béton type CR1 conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :

- L'implantation conformément au plan d'exécution validé,
- La fourniture, le transport, et l'approvisionnement à pied d'œuvre,
- La pose et le réglage des bordures comprenant notamment les contrebutées au droit des bordures et sur toute leur longueur, ainsi que la confection des joints au mortier de ciment lissé au fer,
- Les dispositions visant à respecter la conformité concernant les tolérances de planéité et d'altimétrie conformément aux exigences du C.C.T.P,
- Toutes sujétions de pose, de transport, de terrassement, et de mise en œuvre de béton.

**30.40€**

La pose des lignes droites ou des courbes devra respecter les prescriptions du C.C.T.P.

***Le mètre linéaire (en lettres) : Trente euros et quarante centimes***

#### 5.5 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE STABILISE POUR DE RECEPTION DU POIDS

PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère au mètre carré, la fourniture et mise en œuvre de stabilisé pour la zone de réception du poids conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :

- L'implantation conformément au plan d'exécution validé,
- Les terrassements en déblai sur 38 cm d'épaisseur et évacuation des matériaux en décharge,
- La fourniture, le transport, et l'approvisionnement à pied d'œuvre,
- L'empierrement en 0/31.5 sur 30cm,
- La mise en place du stabilisé sur 8cm contrebutées au droit des bordures et sur toute leur surface de réception du poids,
- Les dispositions visant à respecter la conformité concernant les tolérances de planéité et d'altimétrie conformément aux exigences du C.C.T.P,
- Toutes sujétions de pose, de transport, de terrassement, et de mise en œuvre de béton.

**40.90€**

***Le mètre carré (en lettres) : Quarante euros et quatre-vingt-dix centimes***

#### 5.6 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE, ENGAZONNEMENT SUR ANCIENNE ZONE DE POIDS

PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère au mètre carré, la fourniture et la mise en œuvre mécanique et manuelle de terre végétale sur l'ancienne zone de poids conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :

**18.40€**

- Le chargement, le transport, le déchargement, l'amenée à pied d'œuvre et la mise en œuvre ou manuelle de terre végétale par couche successive de 0,20 m à 0,30 m maximum,
- Le nivellement fin,
- La réalisation d'un relevé topographique en x, y, z par un géomètre,
- L'amendement nécessaire conformément aux prescriptions du C.C.T.P,
- Le respect des épaisseurs inscrites sur les coupes et plans transmis par le maître d'œuvre,
- Toutes sujétions et aléas,
- Le matériau devra être validé par le maître d'œuvre conformément aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P avant toute mise en œuvre.

***Le mètre carré (en lettres) : Dix huit euros et quarante centimes***

## 6 CONTROLE EXTERNE PISTE D'ATHLETISME

<b>6.1 CONTROLE DE LA MISE EN ŒUVRE A CHAUD DES ENROBES PAR UN LABORATOIRE AGREE INDEPENDANT (PLANIMETRIE / EPAISSEUR)</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au forfait, le contrôle de la mise en œuvre à chaud des enrobés par un laboratoire indépendant, conformément aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P.</p> <p>Il concerne la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du BBSG 0/10,</li> <li>• Du BBDR 0/6,</li> </ul> <p>Les contrôles se feront immédiatement après la mise en œuvre des enrobés et pendant la phase de compactage.</p> <p>Le laboratoire devra être agréé par le maître d'œuvre avant intervention.</p>	<b>7 875.10€</b>
<b>Le forfait (en lettres) : Sept mille huit cent soixante-quinze euros et dix centimes</b>	

<b>6.2 PRELEVEMENT D'ENROBES POUR LE CONTROLE DU MODULE DE RICHESSE</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au forfait, Les frais pour prélèvement in situ d'enrobés et analyse du module de richesse. Les résultats devront être strictement conformes à la norme NF P 90 100. Un rapport sera remis au maître d'œuvre En cas de non-conformité, l'entrepreneur s'engage à proposer un nouvel enrobé et assurera de nouvelle analyse, à ses frais exclusifs.</p>	<b>1 230.90€</b>
<b>Le forfait (en lettres) : Mille deux cent trente euros et quatre-vingt-dix centimes</b>	

<b>6.3 FRAIS DE GEOMETRE POUR L'IMPLANTATION DE L'ANNEAU DE PISTE (CANIVEAUX, BORDURES)</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au forfait, la prestation du géomètre expert agréé par la FFA et aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P et comprend notamment :</p> <p>L'intervention du géomètre expert pour l'implantation complète de tous les ouvrages.</p> <p>La surveillance, les contrôles et vérifications nécessaires pendant la phase travaux afin de respecter les normes WORLD ATHLETICS.</p> <p>Toutes les sujétions liées à l'implantation, le contrôle du géomètre sur la bonne exécution de(s) entreprise(s)</p> <p>Toutes sujétions et aléas en vue de l'homologation des ouvrages</p>	<b>7 500.00€</b>
<b>Le forfait (en lettres) : Sept mille cinq cent euros</b>	

<b>6.4 FRAIS DE GEOMETRE AGREE POUR L'IMPLANTATION DES TRACES, COULOIRS, DEPARTS ET ARRIVEES DE COURSES Y COMPRIS LA REALISATION DU DOSSIER D'HOMOLOGATION</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au forfait, la prestation du géomètre expert agréé par la FFA et aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P et comprend notamment :</p> <p>L'intervention du géomètre expert pour la vérification du développé, des normes dimensionnelles des surfaces d'athlétisme en plan et en altitude</p> <p>L'implantation des départs, des arrivées et de toutes les épreuves suivant les normes de l'I.A.A. F</p> <p>La délivrance du certificat de conformité, du plan de marquage et traçage et de toutes les pièces écrites prévues au C.C.T.P en vue de l'homologation</p>	<b>7 500.00€</b>

Transmission au maître d'œuvre du dossier

Toutes sujétions et aléas en vue de l'homologation des ouvrages

***Le forfait (en lettres) : Sept mille cinq cent euros*****6.5 ESSAIS SPORTIFS SUR RESINE SYNTHETIQUE**PU en €HT  
en chiffres

Ce prix rémunère, au forfait, la réalisation des essais sportifs sur la résine synthétique par un laboratoire agréé indépendant, conformément aux prescriptions du CCTP et comprend notamment :

- Contrôle de l'aspect visuel du revêtement,
- Mesure de l'épaisseur selon norme EN 1969
- Mesure de la glissance sec/humide selon norme EN 13036-4
- Mesure d'absorption des chocs et de déformation verticale selon normes NF EN 14808 et NF EN 14809
- Contrôle de la planéité selon norme EN 13036-7
- Rédaction du rapport et remise au MOE et MOA en un exemplaire papier et un exemplaire informatique sur clé USB.

**4 678.40€*****Le forfait (en lettres) : Quatre mille six cent soixante dix huit euros et quarante centimes***

## ABORDS

### 7 TERRASSEMENTS GENERAUX - GENIE CIVIL - REVETEMENTS

7.1 REGLAGE ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, le réglage et le compactage du fond de forme conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amenée et le repli du matériel nécessaire,</li> <li>• Le réglage fin du fond de forme,</li> <li>• Le compactage adapté,</li> <li>• Les dispositions visant au respect des plans d'exécution et des prescriptions énoncées dans le CCTP,</li> <li>• Toutes sujétions et aléas,</li> <li>• Le fond de forme devra présenter une surface uniforme et sera exempt de roches, racines ou blocs béton.</li> </ul>	<p><b>1.60€</b></p>
<p><b>Le mètre carré (en lettres) : Un euro et soixante centimes</b></p>	

7.2 FOURNITURE ET POSE DE GEOTEXTILE ANTI-CONTAMINANT	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et mise en œuvre d'un géotextile anti-contaminant non-tissé conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fourniture du géotextile,</li> <li>• Le transport et l'amenée à pied d'œuvre,</li> <li>• La mise en place des lés conformément aux exigences du CCTP,</li> <li>• Le stockage sur chantier et la prise en compte des interruptions,</li> <li>• Toutes sujétions et aléas de mise en œuvre,</li> </ul>	<p><b>1.80€</b></p>
<p><b>Le mètre carré (en lettres) : Un euro et quatre-vingt centimes</b></p>	

7.3 FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GNT 0/63	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre mécanique et manuelle de grave non traitée 0/63 conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implantation,</li> <li>• Les terrassements en déblai sur 40cm d'épaisseur et évacuation des matériaux en décharge,</li> <li>• La fourniture de la GNT 0/63 sur 40cm,</li> <li>• L'identification in-situ du matériau par un laboratoire agréé indépendant,</li> <li>• La mise en œuvre mécanique ou manuelle,</li> <li>• Le compactage par couche successive de 0.20 m à 0,30 m maximum,</li> <li>• Le nivellement fin pour obtenir une planimétrie conforme aux exigences du C.C.T.P,</li> <li>• La réalisation des essais de portance (1 essais tous les 400 m<sup>2</sup> à la dynaplaque). Les essais devront être réalisés par un laboratoire agréé indépendant,</li> <li>• La réalisation d'un relevé topographique en x, y, z par un géomètre agréé indépendant,</li> <li>• Les dispositions visant au respect des épaisseurs inscrites sur les coupes et plans transmis par le maître d'œuvre,</li> <li>• Toutes sujétions et aléas,</li> <li>• Le matériau devra être validé par le maître d'œuvre conformément aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P avant toute mise en œuvre.</li> </ul>	<p><b>63.00€</b></p>
<p><b>Le mètre cube (en lettres) : Soixante trois euros</b></p>	

7.4 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE GNT 0/20 (ÉPAISSEUR 10CM)	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de GNT 0/20 conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implantation,</li> <li>• Les terrassements en déblai sur 10cm d'épaisseur et évacuation des matériaux en décharge,</li> <li>• La fourniture et mise en œuvre de GNT 0/20 sur 10cm conformément aux côtes du plan d'exécution validé,</li> <li>• La fourniture, le transport et la mise en œuvre de sable de déflachage conforme à la norme NF P 90-112 et aux prescriptions du C.C.T.P,</li> <li>• L'identification in-situ de la GNT 0/20 par un laboratoire agréé indépendant,</li> <li>• La réalisation d'un relevé topographique en x, y, z par un géomètre agréé indépendant,</li> <li>• Le matériel pour la mise en œuvre et le nivellement devra être validé par le maître d'œuvre.</li> <li>• Toutes sujétions liées aux transports, stockages, à la mise en œuvre, compactage, cylindrage, l'arrosage et le nettoyage.</li> <li>• L'épaisseur devra être supérieure ou égale à 10cm en tout point des surfaces.</li> </ul>	<b>64.40€</b>
<b>Le mètre cube (en lettres) : Soixante-quatre euros et quarante centimes</b>	

7.5 FOURNITURE ET POSE DE BORDURE BETON TYPE P1	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de bordure béton type P1 conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implantation conformément au plan d'exécution validé,</li> <li>• La fourniture, le transport, et l'approvisionnement à pied d'œuvre,</li> <li>• La pose et le réglage des bordures comprenant notamment les contrebutées au droit des bordures et sur toute leur longueur, ainsi que la confection des joints au mortier de ciment lissé au fer,</li> <li>• Les dispositions visant à respecter la conformité concernant les tolérances de planéité et d'altimétrie conformément aux exigences du C.C.T.P,</li> <li>• Toutes sujétions de pose, de transport, de terrassement, et de mise en œuvre de béton.</li> <li>• La pose des lignes droites ou des courbes devra respecter les prescriptions du C.C.T.P.</li> </ul>	<b>30.80€</b>
<b>Le mètre linéaire (en lettres) : Trente euros et quatre-vingt centimes</b>	

7.6 COUCHE D'IMPREGNATION GRAVILLONNEE	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la réalisation d'une couche d'imprégnation gravillonnée à l'émulsion de bitume suivant les prescriptions du CCTP et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La protection des ouvrages et des bordures,</li> <li>• Le cylindrage du fond de forme avant application,</li> <li>• La fourniture et l'application mécanique ou manuelle d'une émulsion de bitume au dosage prescrit au CCTP,</li> <li>• La fourniture et l'application mécanique ou manuelle du gravillon, au dosage prescrit au CCTP,</li> <li>• Le cylindrage avec un compacteur approprié,</li> <li>• Le balayage de l'excédent de gravillon et le nettoyage des projections éventuelles d'émulsion sur les ouvrages adjacents, quelle que soit la méthode à utiliser,</li> <li>• Toutes sujétions et aléas,</li> </ul>	<b>3.80€</b>
<b>Le mètre carré (en lettres) : Trois euros et quatre-vingt centimes</b>	

7.7 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BBDR 0/6 (75KG/M <sup>2</sup> )	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et la mise en œuvre mécanique et manuelle de béton bitumineux drainant 0/6 conformément aux prescriptions énoncées au CCTP et comprend notamment :</p>	<b>225.00€</b>

- Le balayage et le nettoyage avant la mise en œuvre du BBDR 0/6,
- La fourniture du BBDR 0/6 provenant d'une centrale agréée,
- La mise en œuvre par des moyens mécaniques ou manuels,
- Le compactage adapté,
- Les engravures aux différents raccordements,
- La protection de surfaces revêtues avec un barriérage adapté le temps du refroidissement,
- Le nettoyage des bordures, poteaux ou autres ouvrages salis par la mise en œuvre du BBSG,
- Le contrôle des épaisseurs avec le maître d'œuvre lors d'une réunion de chantier,
- Toutes sujétions et aléas,

L'épaisseur devra être de 3 cm en tout point des surfaces.

- **RAPPEL** : Les enrobés seront réalisés après la mise en place des ouvrages. Les enrobés seront réalisés à la dame à main autour des poteaux. Les carottages et l'emploi de béton coloré est proscrit.

**La tonne (en lettres) : Deux cent vingt cinq euros**

7.8 <i>ESSAIS DE PORTANCE</i>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère à l'unité, la réalisation d'essais de portance et comprend notamment :</p> <p>Les contrôles par essais à la plaque ou pénétromètre, réalisé par un bureau de sol agréé par le maître d'œuvre,</p> <p>L'amenée et le repliement du matériel nécessaire,</p> <p>La fourniture du rapport d'essais au MOE au format informatique,</p> <p>La campagne d'essais de portance sera réalisée en une ou plusieurs fois, selon le phasage du chantier. L'entrepreneur ne pourra se prévaloir d'une rémunération complémentaire au prétexte d'une intervention en plusieurs phases, quelle qu'en soit la raison.</p>	<p><b>31.10€</b></p>
<p><b>L'unité (en lettres) : Trente et un euros et dix centimes</b></p>	

## 8 MAIN COURANTE

<b>8.1 FOURNITURE ET POSE DE MAIN COURANTE REMPLIE, HAUTEUR 1.10M</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de la main courante remplie conformément aux prescriptions du CCTP comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implantation,</li> <li>• La fourniture, le transport, l'amenée à pied d'œuvre,</li> <li>• Le terrassement, l'évacuation des déblais en décharge,</li> <li>• Le scellement des poteaux, la fixation des lisses et du remplissage, la finition et le nettoyage.</li> <li>• Toutes sujétions et aléas,</li> </ul> <p>La fixation du remplissage par clipsage est proscrite.</p>	<b>105.00€</b>
<b><i>Le mètre linéaire (en lettres) : Cent cinq euros</i></b>	

<b>8.2 FOURNITURE ET POSE DE PORTAIL 4.00M DANS MAIN COURANTE</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et pose d'un portail de 4.00m, de hauteur 1.10m hors sol avec deux vantaux égaux conformément aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implantation conforme au plan d'exécution validé,</li> <li>• La réalisation des fouilles et l'évacuation des déblais excédentaires en décharge,</li> <li>• La réalisation des réservations et des massifs béton,</li> <li>• La fourniture et le transport à pied d'œuvre du portail, la pose, les fixations,</li> <li>• Toutes sujétions liées aux systèmes de fermetures conformément aux prescriptions du C.C.T.P.</li> </ul> <p>La remise en état des abords,</p>	<b>2 078.50€</b>
<b><i>L'unité (en lettres) : Deux mille soixante-dix-huit euros et cinquante centimes</i></b>	

<b>8.3 FOURNITURE ET POSE DE PORTILLON 1,50M DANS MAIN COURANTE</b>	PU en €HT en chiffres
<p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de portillon de 1.50m de large et 1,10 m de haut, à un vantail conformément aux prescriptions énoncées dans le C.C.T.P et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implantation,</li> <li>• La fourniture, le transport, l'amenée à pied d'œuvre,</li> <li>• Le terrassement, l'évacuation des déblais en décharge,</li> <li>• Le scellement des poteaux, les fixations, la finition et le nettoyage.</li> </ul> <p>Toutes sujétions liées aux systèmes de fermetures conformément aux prescriptions du C.C.T.P.</p>	<b>1 185.70€</b>
<b><i>L'unité (en lettres) : Mille cent quatre vingt cinq euros et soixante-dix centimes</i></b>	